

Déclaration



Célébration du 100e anniversaire du droit de vote des femmes

Le 28 janvier 2016

Cette année souligne le centième anniversaire du premier droit de vote et d'élection des femmes dans la province du Manitoba, au Canada. Unifor célèbre cet anniversaire et vous encourage à continuer l'action politique.

Le 28 janvier 1916, les femmes blanches de la classe moyenne et favorisée du Manitoba ont finalement obtenu le droit de voter aux élections provinciales. En fait, le droit de vote n'a pas été accordé à toutes les femmes et, pour être exact, il n'a pas été accordé mais obtenu après une longue période de militantisme piloté par la Political Equality League (Ligue pour l'égalité politique).

En 1914, Nellie McClung faisait partie de la délégation à l'assemblée législative du Manitoba. Elle a clairement fait savoir que la délégation se présentait non pas pour supplier une faveur, mais obtenir une simple justice sociale.

« N'avons-nous pas un cerveau pour réfléchir? Des mains pour travailler? Des cœurs pour ressentir? Et une vie à vivre? », a-t-elle demandé. « N'avons-nous pas notre part de citoyenneté? Ne contribuons-nous pas à bâtir l'Empire? Donnez-nous ce qui nous revient! »

Le premier ministre conservateur de l'époque, Sir Rodmond Roblin, a souligné que les femmes gentilles n'étaient pas intéressées à voter, et que si les femmes devaient avoir le droit de vote, cela briserait les foyers. Il a été vaincu aux élections suivantes et les femmes ont continué de se mobiliser et d'exercer des pressions jusqu'à ce qu'une loi soit finalement adoptée en 1916. Deux ans après la victoire au Manitoba, le gouvernement fédéral a accordé un droit de vote à certaines femmes en 1918, et le droit de vote s'est étendu dans le reste du Canada jusqu'en 1960. En dépit de gains obtenus en 1916, la plupart des femmes de couleur, y compris celles d'origine asiatique ou de l'Inde de l'Est, n'avaient pas le droit de voter aux élections provinciales et fédérales jusqu'à la fin des années 1940. Honteusement, il a fallu des élections fédérales en 1960 pour que les femmes autochtones puissent exercer leur droit de vote lorsque le gouvernement a octroyé le droit à tous les peuples autochtones.

En tant que syndicalistes, nous savons que le militantisme politique est essentiel pour défendre et renforcer les droits des femmes, et que les femmes syndicalistes sont des éléments moteurs fondamentaux de tout programme recherchant l'égalité. Nous devons continuer à être des agentes et agents actifs du changement en politique électorale.

Unifor est fier des militantes exemplaires qui ont été élues de notre syndicat, dont : Peggy Nash, ancienne députée de Parkdale-High Park en Ontario, et Joy Langan ancienne députée de Mission-Coquitlam, en Colombie-Britannique; au gouvernement à l'heure actuelle, il y a Carol R. Hughes,

députée d'Algoma—Manitoulin—Kapuskasin, en Ontario; Tracey Ramsey, députée nouvellement élue d'Essex Windsor, en Ontario, et Shannon Phillips, députée de Lethbridge-West, en Alberta; ainsi que Mable Elmore, députée de Vancouver-Kensington. Nous travaillons en ce moment à faire élire notre consœur Niki Lundquist, le 11 février, à titre de nouvelle députée provinciale de Whitby-Oshawa, en Ontario.

Ce 28 janvier, Unifor encourage les femmes du syndicat à renouveler leur engagement à être actives dans les campagnes politiques des élections partielles en Colombie-Britannique et en Ontario, jusqu'aux élections provinciales au Manitoba et en Saskatchewan ce printemps. N'oubliez pas : nous ne devons jamais tenir le droit de vote pour acquis.

Restez connecté(e)s, inscrivez-vous à la liste d'envoi du Service de la condition féminine d'Unifor - courriel women@unifor.org. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'histoire du suffrage des femmes au Canada, visitez le site : <http://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/droit-de-vote-des-femmes/>

LK:DH:amvsepb343